

# CENTRE ISLAMIQUE DE L'OUTAOUAIS

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Page 5

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Dons avec reçus d'impôts	197 944 \$	257 680 \$
Dons sans reçus d'impôts	433 032	380 158
Amortissement des dons reportés	61 290	61 290
Subventions - Gouvernement du Québec	15 691	-
	<hr/>	<hr/>
	707 957	699 128
	<hr/>	<hr/>
<b>Frais d'administration</b>		
Activités communautaire	117 452	47 790
Activités du mois du Ramadan	39 496	22 673
Activités et loyer - École El Fajr	28 779	28 158
Amortissement des immobilisations corporelles	87 848	87 559
Assurances	25 321	23 982
Conciergerie	19 400	19 533
Formation	70	572
Dons	76 156	9 073
Entretien et réparations	35 696	16 964
Fournitures de bureau	6 782	3 169
Frais bancaires	1 553	1 167
Honoraires	8 755	17 707
Publicité et promotion	-	225
Salaires et avantages sociaux	167 693	130 857
Sécurité	4 323	11 736
Taxes et permis	23 690	32 532
Télécommunications	6 549	7 481
Énergie	24 659	21 846
	<hr/>	<hr/>
	674 222	483 024
	<hr/>	<hr/>
<b>Excédent des produits sur les charges d'exploitation</b>	33 735	216 104
<b>Autres produits (charges)</b>		
Remboursement de l'aide gouvernementale (CUEC)	(10 000)	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	23 735 \$	216 104 \$

**CENTRE ISLAMIQUE DE L'OUTAOUAIS****ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Page 6

	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Fonds de prévoyance</b>	<b>Investis en immobilisation</b>	<b>Non affectés</b>	<b>2023 Total</b>
<b>Solde au début</b>	11 500 \$	19 652 \$	712 271 \$	419 458 \$	1 162 881 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	23 735	23 735
<b>Solde à la fin</b>	11 500 \$	19 652 \$	712 271 \$	443 193 \$	1 186 616 \$

  

	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Fonds de prévoyance</b>	<b>Investis en immobilisation</b>	<b>Non affectés</b>	<b>2022 Total</b>
<b>Solde au début</b>	11 500 \$	19 652 \$	712 271 \$	203 354 \$	946 777 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	216 104	216 104
<b>Solde à la fin</b>	11 500 \$	19 652 \$	712 271 \$	419 458 \$	1 162 881 \$

**CENTRE ISLAMIQUE DE L'OUTAOUAIS****SITUATION FINANCIÈRE****AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Page 7

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	77 486 \$	130 787 \$
Débiteurs (Note 3)	25 991	26 019
Frais payés d'avance	18 600	20 996
	122 077	177 802
Placements et prêts (Note 4)	41 500	11 500
Immobilisations corporelles (Note 5)	2 543 319	2 625 414
	2 706 896 \$	2 814 716 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs	26 678 \$	19 443 \$
Billet à payer sans intérêt et sans mode défini de remboursement	-	70 000
	26 678	89 443
Dette à long terme	-	7 500
Dons reportés (Note 6)	1 493 602	1 554 892
	1 520 280	1 651 835
<b>Actifs nets</b>		
Fonds de Dotation	11 500	11 500
Fonds de prévoyance	19 652	19 652
Investissement en immobilisations	712 271	712 271
Non affectés	443 193	419 458
	1 186 616	1 162 881
	2 706 896 \$	2 814 716 \$

**Pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**CENTRE ISLAMIQUE DE L'OUTAOUAIS****FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Page 8

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	23 735 \$	216 104 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	82 095	87 559
Amortissement des apports reportés	(61 290)	(61 290)
	44 540	242 373
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 7)	9 659	(45 372)
	54 199	197 001
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(9 832)
Prêts	(30 000)	-
	(30 000)	(9 832)
<b>Activités de financement</b>		
Emprunts à long terme	(70 000)	-
Remboursement de la dette à long terme	(7 500)	(316 875)
	(77 500)	(316 875)
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(53 301)	(129 706)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	130 787	260 495
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	77 486 \$	130 789 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## **1. Statuts et nature des activités**

Le Centre islamique de l'Outaouais / Outaouais Islamic Centre est constitué en vertu de la loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré qui est exonéré d'impôt sur le revenu.

Le Centre a pour but d'établir et de maintenir une mosquée et une bibliothèque pour l'usage de la communauté, d'établir une école pour l'enseignement de la langue arabe et des principes religieux pour les enfants musulmans. Le Centre a aussi pour but de faire connaître l'Islam, sa spiritualité, son esprit de tolérance, de justice et d'équité, ainsi que sa dimension civile aux non musulmans et d'organiser des activités de levées de fonds pour atteindre ses buts.

## **2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Comptabilisation des apports**

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

### **Apports reçus sous forme de services**

L'organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Bâtiment	Amortissement linéaire	40 ans
Mobilier et équipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	35 %
Clôture	Amortissement dégressif	10 %

### Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Les comptes clients d'une société sous contrôle commun et les placements en actions privilégiées d'une société privée sont comptabilisés au coût.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

**2. Principales méthodes comptables (suite)****Instruments financiers (suite)**

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**3. Débiteurs**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Avance à des administrateurs, sans intérêt	- \$	11 158 \$
Taxes de vente à recevoir	25 991	14 861
	<b>25 991 \$</b>	<b>26 019 \$</b>

**4. Placements et prêts**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
115 actions de Ansar Co-operative Housing Corporation Ltd.	11 500 \$	11 500 \$
Prêt à l'école Ibn Batouta	30 000	-
	<b>41 500 \$</b>	<b>11 500 \$</b>

**5. Immobilisations corporelles**

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	376 348 \$	- \$	376 348 \$	376 348 \$
Bâtiment	3 123 314	995 335	2 127 979	2 206 062
Mobilier et équipements	134 378	102 525	31 853	36 252
Matériel informatique	13 977	8 641	5 336	4 749
Clôture	7 529	5 726	1 803	2 003
	<b>3 655 546 \$</b>	<b>1 112 227 \$</b>	<b>2 543 319 \$</b>	<b>2 625 414 \$</b>

**6. Dons reportés**

	2023	2022
Dons reportés	2 376 600 \$	2 376 600 \$
Amortissement cumulé - dons reportés	(882 998)	(821 708)
	<b>1 493 602 \$</b>	<b>1 554 892 \$</b>

**7. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	2023	2022
Débiteurs	28 \$	(7 796) \$
Frais payés d'avance	2 396	(10 101)
Créditeurs	7 235	(27 475)
	<b>9 659 \$</b>	<b>(45 372) \$</b>